



**INSTALLATION DES AUTORITES COMMUNALES  
LEGISLATURE 2026 – 2031**

**COMMUNE DE LAUSANNE  
29 JUIN 2026**

**Ordre du jour :**

Conformément aux articles 83 à 92 de la LC, la cérémonie se déroule selon l'ordre du jour suivant :

Dans un 1<sup>er</sup> temps :

1. Prestation de serment des membres du Conseil communal et installation.
2. Prestation de serment des membres de la Municipalité et installation.
3. Election du/de la président-e.
4. Election du secrétaire.

Ces quatre opérations se déroulent sous la présidence de la préfète.

Dans un 2<sup>ème</sup> temps, ce sera à la personne élue à la présidence de passer aux opérations prévues par l'ordre du jour.

**Fonctionnement :**

M. Frédéric Tétaz fonctionne comme secrétaire provisoire. Mesdames et Messieurs

<b>Groupes</b>	<b>Fonctions</b>	<b>Noms Prénoms</b>
Soc.	Scrutateur	RASTORFER Jacques-Etienne
PLR	Scrutateur	MEUWLY Benjamin
EàG	Scrutatrice	CRAUSAZ Magali
Les Verts	présidente	BERGUERAND Anne
UDC	Scrutateur	OGUEY Joël
PVL-LC	Scrutateur	PAQUIER Mathias

Fonctionnent comme membres du Bureau provisoire.

Membres élus : 100.

Membres présents : 91



Par décision du 22 août 2025, le Conseil d'Etat a convoqué les assemblées de communes pour le renouvellement des Autorités communales pour la législature couvrant la période du 1<sup>er</sup> juillet 2026 au 30 juin 2031. Suite aux élections du 8 mars 2026, la Préfète déclare qu'aucun recours n'a été présenté dans le délai légal. Par conséquent, elle peut procéder à l'installation des Autorités communales.

### **1. Assermentation des membres du Conseil communal :**

La Préfète rappelle l'article 83 de la Loi du 28 février 1956 sur les communes et donne lecture du serment. Les membres du Conseil communal sont appelés individuellement à lever la main droite et prononcer : « je le promets ». La Préfète procède à l'appel. Au nom du Conseil d'Etat et en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par la loi, la Préfète déclare que les Membres du législatif sont régulièrement installés pour la législature 2026–2031.

### **2. Assermentation de la Municipalité :**

M. le Syndic Grégoire Junod, confirme que les Membres de l'exécutif ne sont pas atteints par l'article 48 de la Loi sur les communes, de même qu'ils n'ont aucun lien de parenté prohibé par la loi avec le Secrétaire municipal et le Boursier. La Préfète procède à l'assermentation des Municipaux et du Syndic. Après la lecture du serment, spécifique à la fonction, chacun à l'appel de son nom, lève la main droite et prononce « je le promets » :

- Mme Emilie MOESCHLER
- Mme Natacha LITZISTORF
- M. Xavier COMPANYY
- M. Pierre-Antoine HILDBRAND
- M. Julien EGGENBERGER
- M. Xavier ROTH
- M. Grégoire JUNOD (Syndic)

Au nom du Conseil d'Etat et en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par la loi, la Préfète déclare que les Membres de l'exécutif sont régulièrement installés pour la législature 2026 – 2031.

### **3. Election du Président du Conseil communal :**

Après avoir rappelé les articles 11, 12 et 89 de la Loi sur les communes, La Préfète prend note des propositions pour l'élection de la présidente :

Mme Anouck SAUGY (groupe PLR)
-------------------------------

La présentation est close.

Les huissiers délivrent les bulletins de vote.



Proclamation des résultats :

	1 <sup>er</sup> tour
Bulletins délivrés :	92
Bulletins rentrés :	91
Bulletins blancs :	11
Bulletins nuls :	1
Bulletins valables :	90
Majorité absolue :	46

Obtiennent des voix :

Mme Anouck SAUGY	77
Mme Virginie Cavalli ; M. Nicolas Hurni	Ont reçu des voix

Est élue Présidente du Conseil communal pour une durée d'une année : Mme Anouck SAUGY avec 77 voix

La Préfète félicite la Présidente pour son élection à la fonction de première citoyenne de la commune. Elle l'assure de son soutien si le besoin s'en faisait sentir.



**4. Election du Secrétaire du Conseil communal pour une durée de 5 ans :**

La Préfète prend note de la proposition pour l'élection du secrétaire :

M. Frédéric TETAZ

La présentation est close.

Les huissiers délivrent les bulletins de vote.

Proclamation des résultats :

Bulletins délivrés :	92
Bulletins rentrés :	91
Bulletins blancs :	0
Bulletins nuls :	0
Bulletins valables :	91
Majorité absolue :	46

Est élu Secrétaire du Conseil communal pour une durée de 5 ans :

M. Frédéric TETAZ avec 91 voix.

La Préfète félicite le Secrétaire pour son élection et l'assure de son soutien si le besoin s'en faisait sentir. Elle procède à son assermentation et donne lecture du serment. Le secrétaire lève la main droite et prononce : « je le promets ».

**5. Adoption du procès-verbal d'installation :**

Le Secrétaire donne lecture du procès-verbal. Ce dernier est accepté à l'unanimité.

Carine CARVALHO

Préfète

Frédéric TETAZ

Secrétaire provisoire

**Cérémonie d'assermentation et d'installation  
des nouvelles Autorités communales  
pour la législature 2026 – 2031**

**Présidence de Mme Anouck SAUGY,  
présidente**

---

**Ouverture**

A 18 h 00, le PV de la séance conduite par la préfète ayant été lu et approuvé par le Conseil communal, la préfète cède sa place à la présidente.

---

**Discours  
présidentiel**

La Préfète se retire momentanément tandis que la présidente prend place. Le Conseil entend le discours présidentiel d'ouverture, puis la présidente prie le secrétaire d'entrer en fonction.

---

**Procédure**

Pour des raisons de gain de temps, la présidente propose au Conseil :

- de procéder à une élection tacite des scrutateurs et scrutateurs suppléants s'il n'y a pas plus de candidats que de sièges ;
- d'ouvrir les scrutins des vice-présidents, des scrutateurs, des scrutateurs suppléants, les uns après les autres, puis de procéder au dépouillement de l'ensemble des bulletins de vote.
- d'ouvrir les scrutins des commissions permanentes et des délégations aux conseils intercommunaux les uns après les autres, puis de procéder au dépouillement de l'ensemble des bulletins de vote.

Il n'y a pas d'opposition à cette proposition.

---

*Première  
vice-présidente*

**Il est procédé à l'élection de la première vice-présidente pour 2026-2027**

Au nom du groupe UDC, Valentin Christe présente la candidature de M<sup>me</sup> Patrizia MORI.

Bulletins délivrés : **92** ; rentrés : **91** ; blancs : **32** ; nuls : **1**.  
Bulletins valables : **90** ; majorité absolue : **46**.

**M<sup>me</sup> MORI est élue première vice-présidente par 54 suffrages.**

Obtiennent des voix : Mme Virginie Cavalli (**2** voix) ; Mme Josée Christine

Lavanchy (1 voix) ; M. Samson Yemane (1 voix)

---

*Second  
vice-président*

**Il est procédé à l'élection du second vice-président pour 2026-2027**

Au nom du groupe EàG, M. Johann DUPUIS présente la candidature de Mme Agathe SIDORENKO.

Bulletins délivrés : **91** ; rentrés : **90** ; blancs : **11** ; nuls : **0**.  
Bulletins valables : **90** ; majorité absolue : **46**.

**M<sup>me</sup> SIDORENKO est élue deuxième vice-présidente par 78 suffrages.**

Obtiennent des voix : Mme Patrizia Mori (1 voix) ;

---

*Scrutateurs*

**Il est procédé à l'élection, au scrutin de liste,  
de deux scrutateurs pour 2026-2027**

Au nom du groupe socialiste, M. Louis DANA présente la candidature de M. Yusuf KULMIYE.

Au nom du groupe Ensemble à Gauche, M. Johann DUPUIS présente la candidature de Mme Magali CRAUSAZ.

Le nombre de candidat-e-s étant égal au nombre de siège à pourvoir, la présidente propose une élection tacite, ainsi que le permet le Règlement du Conseil. La proposition est acceptée.

**Mme Magali CRAUSAZ est élue scrutatrice par acclamation.  
M. Yusuf KULMIYE est élu scrutateur par acclamation.**

---

*Scrutateurs  
suppléants*

**Il est procédé à l'élection, au scrutin de liste,  
de deux scrutateurs suppléants pour 2026-2027**

Au nom du groupe Les Verts, Mme Romane BENVENUTI présente la candidature de Mme Alexandra GERBER.

Au nom du groupe PLR, Mme Marlène BERARD présente la candidature de M. Françoise PIRON.

Le nombre de candidat-e-s étant égal au nombre de siège à pourvoir, la présidente propose une élection tacite, ainsi que le permet le Règlement du Conseil. La proposition est acceptée.

**Mme Françoise PIRON est élue scrutatrice par acclamation.  
Mme Alexandra GERBER est élue scrutatrice par acclamation.**

**Procédure**

La présidente soumet à l'approbation de l'Assemblée le nombre de sièges par commission proposés par le Bureau du Conseil sortant, en concertation avec les Président-e-s de groupes.

- Commission de Gestion, 15 membres.
- Commission des Finances, 15 membres.
- Commission des Pétitions, 12 membres et 12 suppléants
- Commission de recours en matière d'impôt communal, 5 membres et 5 suppléants.
- Commission permanente de Politique régionale, 12 membres et 12 suppléants
- Commissions ad hoc, 12 membres

Le Conseil accepte les compositions susmentionnées.

**Elections**

**des Commissions permanentes  
et des délégations aux Conseils intercommunaux**

**Election de la  
Commission de  
gestion**

PRENOMS	NOMS	GROUPES	VOIX
M. Yusuf	KULMIYE	socialiste	par 86 suffrages
M. Mountazar	JAFFAR	socialiste	par 83 suffrages
Mme Sarah	NEUMANN	socialiste	par 85 suffrages
Mme Valérie	ZWAHLEN	socialiste	par 85 suffrages
Mme Marisa	MAURER PUTALLAZ	PLR	par 78 suffrages
M. Olivier	MARMY	PLR	par 77 suffrages
M. Yann	LUGRIN	PLR	par 76 suffrages
Mme Léonie	KOVALIV	EàG	par 83 suffrages
Mme Franziska	MEINHERZ	EàG	par 84 suffrages
Mme Magali	CRAUSAZ MOTTIER	EàG	par 82 suffrages
Mme Romane	BENVENUTI	Les Verts	par 85 suffrages
M. Olivier	THORENS	Les Verts	par 86 suffrages
M. Thibault	SCHALLER	UDC	par 62 suffrages
M. Tony	MAILLARD	UDC	par 63 suffrages
M. Jean-Marc	BEGUIN	PVL-LC	par 76 suffrages

**Scrutin**

*Le scrutin est ouvert, puis clos.*

**Résultat du  
scrutin**

Bulletins délivrés : **90** ; rentrés : **90** ; blancs : **1** ; nuls : **0**.  
Bulletins valables : **90** ; majorité absolue : **46**.

Obtiennent des voix : Mme Christelle RIGUAL (3 voix) ; M. Jean-Luc MASSON (2 voix) ; Mme Virginie CAVALLI (1 voix) ; M. Julien NAGEL (1 voix) ; Mme Patrizia MORI (1 voix)

**Election de la  
Commission des  
finances**

PRENOMS	NOMS	GROUPES	VOIX
M. Samuel	DE VARGAS	socialiste	par 87 suffrages
M. Yvan	SALZMANN	socialiste	par 86 suffrages
Mme Gaëlle	MIELI	socialiste	par 85 suffrages
Mme Carolina	CARVALHO	socialiste	par 84 suffrages
Mme Mathilde	MAILLARD	PLR	par 78 suffrages
Mme Pauline	BLANC	PLR	par 74 suffrages
M. Olivier	KASER	PLR	par 74 suffrages
Mme Lana	DAMERGI	EàG	par 85 suffrages
Mme Agathe	SIDORENKO	EàG	par 83 suffrages
M. Guillaume	MATTHEY	EàG	par 84 suffrages
M. Ilias	PANCHARD	Les Verts	par 82 suffrages
Mme Marlyse	AUDERGON	Les Verts	par 86 suffrages
M. Valentin	CHRISTE	UDC	par 71 suffrages
M. Joël	OGUEY	UDC	par 66 suffrages
M. Serge	de RIBAUPIERRE	PVL-LC	par 76 suffrages

**Scrutin**

*Le scrutin est ouvert, puis clos.*

**Résultat du  
scrutin**

Bulletins délivrés : **89** ; rentrés : **89** ; blancs : **11** ; nuls : **0**.  
Bulletins valables : **89** ; majorité absolue : **45**.

Obtiennent des voix: M. Julien NAGUEL (1 voix) ; M. Jean-Luc MASSON (1 voix) ; M. Nicolas HURNI (1 voix)

**Election de la  
Commission des  
pétitions**

PRENOMS	NOMS	GROUPES	VOIX
Mme Line	GOLESTANI	socialiste	par 83 suffrages
Mme Laurence	BISANG	socialiste	par 84 suffrages
Mme Idil	ABDULLE	socialiste	par 83 suffrages
Mme Françoise	PIRON	PLR	Par 79 suffrages
Mme Coralie	DUMOULIN	PLR	par 78 suffrages
M. Yann	BEAUFILS	PLR	par 78 suffrages
Mme Gaëlle	KOVALIV	EàG	par 84 suffrages

**Membres  
ordinaires**

## 1<sup>re</sup> séance du mardi 29 juin 2021

M. Hadrien	BUCLIN	EàG	par 84 suffrages
Mme Valérie	D'ACREMONT	Les Verts	par 83 suffrages
Mme Paloma	GRAF	Les Verts	par 84 suffrages
Mme Jennifer	de BROGLIE	UDC	par 72 suffrages
Mme Virginie	CAVALLI	PVL-LC	par 77 suffrages

### Scrutin

*Le scrutin est ouvert, puis clos.*

### Résultat du scrutin

Bulletins délivrés : **89** ; rentrés : **88** ; blancs : **0** ; nuls : **0**.  
Bulletins valables : **88** ; majorité absolue : **45**.

Obtiennent des voix : --

### Election de la Commission des pétitions

	PRENOMS	NOMS	GROUPES	VOIX
M.	Samson	YEMANE	socialiste	par 85 suffrages
M.	Jacques-Etienne	RASTORFER	socialiste	par 83 suffrages
Mme	Christelle	RIGUAL	socialiste	par 85 suffrages
M.	Olivier	BLOCH PAGNOT	PLR	par 76 suffrages
Mme	Mathilde	MAILLARD	PLR	par 78 suffrages
Mme	Anne	GERBER	PLR	par 76 suffrages
Mme	Sevgi	KOYUNCU	EàG	par 84 suffrages
M.	Johann	DUPUIS	EàG	par 84 suffrages
Mme	Anne	BERGUERAND	Les Verts	par 85 suffrages
Mme	Alice	GENOUD	Les Verts	par 85 suffrages
M.	Joël	OGUEY	UDC	par 70 suffrages
M.	Jacques	CORNUZ	PVL-LC	par 77 suffrages

### Membres suppléants

### Scrutin

*Le scrutin est ouvert, puis clos.*

### Résultat du scrutin

Bulletins délivrés : **89** ; rentrés : **89** ; blancs : **0** ; nuls : **0**.  
Bulletins valables : **89** ; majorité absolue : **45**.

Obtiennent des voix : --

### Election de la Commission de recours en matière d'impôt

	PRENOMS	NOMS	GROUPES	VOIX
Mme	Gaëlle	MIELI	socialiste	par 86 suffrages
Mme	Coralie	DUMOULIN	PLR	par 80 suffrages
Mme	Magali	CRAUSAZ MOTTIER	EàG	par 85 suffrages
Mme	Anne	BERGUERAND	Les Verts	par 86 suffrages

**Membres ordinaires** M. Valentin CHRISTE UDC par 75 suffrages

**Scrutin** *Le scrutin est ouvert, puis clos.*

**Résultat du scrutin** Bulletins délivrés : **89** ; rentrés : **89** ; blancs : **11** ; nuls : **0**.  
Bulletins valables : **88** ; majorité absolue : **45**.

Obtiennent des voix : --

	PRENOMS	NOMS	GROUPES	VOIX
<b>Election de la Commission de recours en matière d'impôt</b>	Mme Valérie	ZWAHLEN	socialiste	par 84 suffrages
	Mme Marlène	BERARD	PLR	par 74 suffrages
	M. Hadrien	BUCLIN	EàG	par 82 suffrages
	M. Eric	BETTENS	Les Verts	par 84 suffrages
<b>Membres suppléants</b>	Mme Pauline	MONOD	PVL-LC	par 75 suffrages

**Scrutin** *Le scrutin est ouvert, puis clos.*

**Résultat du scrutin** Bulletins délivrés : **88** ; rentrés : **88** ; blancs : **2** ; nuls : **0**.  
Bulletins valables : **88** ; majorité absolue : **45**.

Obtiennent des voix: Mme Isabelle BONILLO (2 voix) ; Mme Anouck SAUGY (1 voix).

	PRENOMS	NOMS	GROUPES	VOIX
<b>Election de la Commission de politique régionale</b>	Mme Najja	TROTTET	socialiste	par 84 suffrages
	Mme Idil	ABDULLE	socialiste	par 84 suffrages
	Mme Vloria	TORA	socialiste	par 84 suffrages
<b>Membres ordinaires</b>	M. Benjamin	MEUWLY	PLR	par 72 suffrages
	M. Yann	BEAUFILS	PLR	par 72 suffrages
	M. Julien	JOLIAT	PLR	par 72 suffrages
	M. Julien	NAGEL	EàG	par 83 suffrages
	M. Khalid	MOHAMED ALI	EàG	par 82 suffrages
	Mme Alexandra	GERBER	Les Verts	par 85 suffrages
	Mme Séverine	EVEQUOZ	Les Verts	par 85 suffrages
	M. Jean-Luc	MASSON	UDC	par 72 suffrages
	M. Vincent	VOUILLAMOZ	PVL-LC	par 74 suffrages

**Scrutin** *Le scrutin est ouvert, puis clos*

**Résultat du scrutin**

Bulletins délivrés : **88** ; rentrés : **88** ; blancs : **0** ; nuls : **0**.  
Bulletins valables : **87** ; majorité absolue : **44**.

Obtiennent des voix : --

**Election de la Commission de politique régionale**

PRENOMS	NOMS	GROUPES	VOIX
Mme Virginie	ZÜRCHER	socialiste	par 81 suffrages
M. Jacques-Etienne	RASTORFER	socialiste	par 82 suffrages
M. Yvan	SALZMANN	socialiste	par 84 suffrages
M. Olivier	KASER	PLR	par 74 suffrages
M. Olivier	BLOCH PAGNOT	PLR	par 74 suffrages
Mme Marlène	BERARD	PLR	par 76 suffrages
M. Mathias	HUMBERT	EàG	par 82 suffrages
M. Johann	DUPUIS	EàG	par 82 suffrages
M. Olivier	THORENS	Les Verts	par 83 suffrages
Mme Alice	GENOUD	Les Verts	par 83 suffrages
Mme Jennifer	de BROGLIE	UDC	par 70 suffrages
M. Jacques	CORNUZ	PVL-LC	par 73 suffrages

**Membres suppléants**

**Scrutin**

*Le scrutin est ouvert, puis clos.*

**Résultat du scrutin**

Bulletins délivrés : **89** ; rentrés : **88** ; blancs : **1** ; nuls : **0**.  
Bulletins valables : **88** ; majorité absolue : **45**.

Obtiennent des voix : --

**Election de la Commission des taxis**

La Ville de Lausanne a droit à 5 sièges dans cette commission intercommunale. L'un des sièges revient de droit à un membre de la Municipalité. Le groupe représenté par son/sa municipal-e ne propose pas de candidat-e.

La Municipalité a désigné M. Pierre-Antoine HILDBRAND pour la représenter comme membre ordinaire.

**Candidat-e-s du Conseil communal**

PRENOMS	NOMS	GROUPES	VOIX
Mme Caroline	DEVALLOMNE DINBALI	socialiste	par 85 suffrages
M. Johann	DUPUIS	EàG	par 85 suffrages
M. Ilias	PANCHARD	Les Verts	par 82 suffrages
Mme Virginie	CAVALLI	PVL-LC	par 75 suffrages

**Membres ordinaires**

**Scrutin**

*Le scrutin est ouvert, puis clos.*

**Résultat du scrutin**

Bulletins délivrés : **88** ; rentrés : **88** ; blancs : **2** ; nuls : **0**.  
 Bulletins valables : **88** ; majorité absolue : **45**.

Obtiennent des voix : Mme Mathilde MAILLARD (1 voix) ;

**Election de la Commission des taxis**

La Ville de Lausanne a droit à 5 sièges dans cette commission intercommunale. L'un des sièges revient de droit à un membre de la Municipalité. Le groupe représenté par son/sa municipal-e ne propose pas de candidat-e.

La Municipalité a désigné Mme Emilie MOESCHLER pour la représenter comme membre suppléante.

**Candidat-e-s du Conseil communal**

PRENOMS	NOMS	GROUPES	VOIX
M. Jacques	PERNET	PLR	par 77 suffrages
M. Khalid	MOHAMED ALI	EàG	par 80 suffrages
Mme Olivia	FAHMY	Les Verts	par 79 suffrages
M. Jean-Luc	MASSON	UDC	par 69 suffrages

**Membres suppléants**

**Scrutin**

*Le scrutin est ouvert, puis clos.*

**Résultat du scrutin**

Bulletins délivrés : **88** ; rentrés : **87** ; blancs : **1** ; nuls : **0**.  
 Bulletins valables : **87** ; majorité absolue : **44** .

Obtiennent des voix: Mme Finci (2 voix)\_\_\_\_\_

**Conseil intercommunal de gestion des eaux du Talent**

**Election d'un délégué et d'un suppléant  
 au Conseil intercommunal de l'Association intercommunale  
 pour l'épuration des eaux du bassin supérieur du Talent**

**Candidats**

La présidente énonce la liste des candidatures pour le siège de délégué et de suppléant dans cette commission : Mme Aurélie LASSERRE (Les Verts) en tant que déléguée ; M. Olivier MARMY (PLR) en tant que suppléant.

**Scrutin**

*Le scrutin est ouvert, puis clos.*

**Résultat du scrutin**

Bulletins délivrés : **88** ; rentrés : **86** ; blancs : **0** ; nuls : **0**.  
 Bulletins valables : **86** ; majorité absolue : **44**.

Sont élus:

Mme Aurélie LASSERRE en tant que déléguée avec 84 voix

M. Olivier MARMY en tant que délégué suppléant, avec 78 voix.

Obtiennent des voix : --

## 1<sup>re</sup> séance du mardi 29 juin 2021

---

**Dépouillement** Le dépouillement est effectué dans le bureau du Conseil communal de Lausanne, à l'Hôtel de Ville.

**Interruption de séance** A 20h30 peuvent commencer les opérations de dépouillement des bulletins de vote ; la présidente prononce une interruption de séance et prie les membres du Conseil de regagner leur place lorsqu'ils entendront sonner les cloches de l'Hôtel de Ville.

**Reprise** A 21h40, la présidente reprend la séance pour la proclamation des résultats des scrutins.

**Allocutions du syndic et de la Préfète** M. Grégoire JUNOD, syndic, prononce son allocution, puis laisse la parole à Mme la préfète pour son discours.

**Clôture** Mme la présidente clôt cette séance d'installation à 22h07 en donnant rendez-vous au nouveau Conseil le 25 août à 18 h 00.

La présidente :

Le secrétaire :

.....

.....